

Plougoulm au fil du temps...

N°15 - Novembre 2018

LE MOT DU MAIRE

Au cours de ce dernier trimestre, nous revenons vers vous pour un rappel des événements qui se sont déroulés ces derniers mois. Nous avons eu quelques frayeurs lors de notre traditionnel « Gouel An Eost » qui débuta le matin sous la pluie, puis une fenêtre météo favorable vers midi a permis le départ du défilé, l'après midi le soleil était avec nous pour le bon déroulement de la fête et cette édition a de nouveau été un succès.

Le stock-car a également été une réussite mais il faut signaler que ces manifestations de grande ampleur n'existeraient pas sans le concours des bénévoles.

L'événement du mois d'octobre reste l'exploit réalisé par nos amis du club « Ar Rederien ». Ils ont traversé la France à pied parcourant les 1138 kms qui nous séparent de notre commune sœur Abondance. Ils ont été accueillis en héros à leur arrivée par la population et par la délégation de Plougoumois, partis pour Abondance à l'occasion du trentenaire de notre jumelage.

Le programme des travaux à l'école Charles Perrault dans la nouvelle classe est bien avancé et l'agrandissement du local de rangement à la salle omnisports est également lancé. La réfection de la voie communale Kerautret – le Stang est achevée. Ce bulletin est le dernier de l'année et je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Conseil Municipal, l'équipe de rédaction du bulletin municipal « Plougoulm au fil du temps » et moi-même vous souhaitons une agréable lecture.

*Le Maire,
Patrick GUEN*

TRAVAUX À L'ÉCOLE CHARLES PERRAULT

Le projet de rénovation des classes du primaire de l'école Charles Perrault devrait se terminer pour la fin de l'année.

Une première tranche des travaux a commencé dans le courant 2016 : remplacement de toutes les ouvertures, réfection des sols. L'année 2017, nous avons rabaissé le plafond de la classe côté nord en ajoutant une isolation afin d'améliorer le confort des élèves et de l'enseignante.

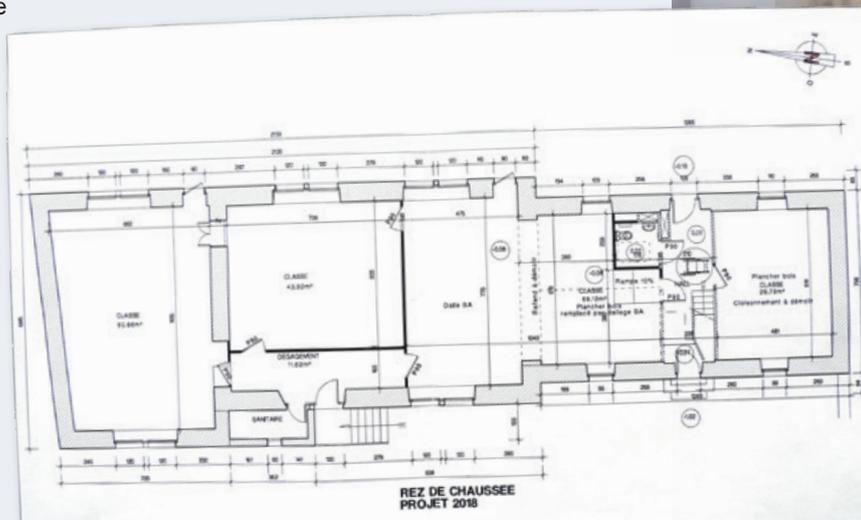
Cet été profitant des vacances, nous avons entrepris de faire une grande ouverture dans le mur porteur afin d'agrandir une des classes et de percer un autre mur pour modifier le couloir servant à distribuer les trois classes.

Pendant les vacances de la Toussaint la toiture du bâtiment a été complètement refaite.

Les travaux intérieurs sont réalisés en régie avec le personnel du service technique de la commune.

Ces travaux devraient être terminés pour la fin de l'année afin que les élèves de C.M.1 et C.M.2 réintègrent l'école après les vacances de Noël.

Une fois les travaux achevés l'école Charles Perrault pourra recevoir 80 élèves en primaire (sans la maternelle).



RENCONTRE AVEC STÉPHANE LE BORGNE - PRÉSIDENT DES REDERIEN



Peux-tu nous présenter les Rederien ?

L'association a été créée en 2008 à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du jumelage entre Plougoulm et Abondance. Aujourd'hui l'association compte 30 adhérents adeptes de la course à pied sur route mais surtout sur trail ou course nature.

Quelle a été la préparation pour ce parcours ?

La préparation a débuté en octobre 2017 en prenant des idées sur le périple effectué il y a dix ans. Nous avons eu la chance de bénéficier d'outils technologiques qui à l'époque étaient moins aboutis tels que les GPS et les smartphones.

Après une évaluation des besoins (location des camping-cars, logistique, équipements...) nous avons lancé des opérations pour nous permettre de financer le projet. 10.000€ étaient nécessaires pour pouvoir nous lancer dans l'aventure.

Quels ont été l'encadrement et l'organisation ?

Il y a eu une répartition des tâches entre les 16 participants au périple (élaboration du road-book, recherche des partenaires, planification des relais et des étapes, organisation et répartition des menus pour les repas du soir, communication etc.) pour les opérations ponctuelles de financement notamment les ramassages de métaux et la tombola, nous avons pu compter sur l'ensemble des adhérents du club mais aussi sur le soutien de la municipalité et du comité de jumelage.

Des réunions mensuelles ont été organisées durant l'année de préparation puis plus fréquentes dans les dernières semaines.

Quels ont été les moments forts ?

Sans aucun doute le départ de Plougoulm et l'arrivée à Abondance qui ont été très excitants et très émouvants pour nous tous.

La semaine s'est déroulée remarquablement bien, nous n'avons pas eu de blessures à déplorer et nous avons une ambiance telle que nous aurions pu aller bien plus loin. Cela a été une aventure humaine et sportive formidable. La bonne humeur et l'esprit de solidarité ont été les maîtres mots de ce périple.

Comment avez-vous géré le sommeil ?

La gestion du sommeil a été assez compliquée en raison des relais de nuit. Chaque binôme coureur/cycliste a effectué 2 relais de nuit ce qui représente environ 4 ou 6 heures sans dormir pour les occupants du camping-car concerné pour chaque nuit. En

effet, certains accompagnateurs cyclistes ont enchaîné un relais supplémentaire avec un autre camping-car.

Il était difficile de rattraper le sommeil perdu puisqu'il fallait penser à se transporter sur le point suivant à une centaine de kilomètres parfois.

Aviez-vous une diététique particulière avant et durant la course ?

Par vraiment, en dehors de l'hydratation qui est primordiale pour éviter les blessures, nous avons une alimentation quasi normale. Certes, nous avons évité le poulet-frites du dimanche midi. Nous avons bénéficié de gels et barres énergétiques, de boissons isotoniques qui ont été offertes par un sponsor, que nous utilisions avant ou pendant les runs. Chaque camping-car s'auto-gérait pour le repas du midi, et le repas du soir était préparé par un camping-car qui avait été désigné avant le départ.

Après quelques jours de repos, comment réagit l'organisme ?

Les jours qui ont suivis l'arrivée à Abondance ont été assez difficiles pour certains d'entre nous. La fatigue que nous n'avons pas ressentie durant la semaine s'est manifestée et cela a pu être assez compliqué de reprendre le travail dès le lendemain du retour. Nous sommes tous restés pendant une semaine, voire plus pour certains sans courir. Le sommeil a également été perturbé pour certains d'entre nous en raison du rythme complètement décalé de la semaine. Certains se sont réveillés au beau milieu de la nuit, pensant avoir oublié de prendre leur relais !

Quel est pour toi l'entraînement type, idéal pour ce parcours ?

Je ne pense pas qu'il y ait un type d'entraînement particulier. Tous les participants étaient des coureurs confirmés, et la distance de 18km/jour, même si cela peut paraître beaucoup, était à la portée de tout le monde. Chaque participant a adopté l'allure qui lui convenait en fonction de la difficulté de son relais, surtout vers la fin.

Je pense quand même que nous avons tous eu un coup de mou. Pour ce qui me concerne, c'était durant la deuxième étape de nuit, le 4ème jour, mais même quand la fatigue était là, on savait qu'il y avait un binôme qui attendait 18 km plus loin pour prendre la suite. C'est là que la motivation et parfois le mental prenaient le dessus.

Un conseil à ceux qui souhaitent se lancer dans ce pari

De l'entraînement bien sûr, mais avant tout de savoir s'entourer d'une formidable équipe telle qu'a été la nôtre durant cette semaine qui restera gravée dans nos mémoires.



contact rederien : rederienplougoulm@gmail.com
 facebook : rederienplougoulm
 GOOGLE + : rederien plougoulm



LA RENTRÉE SCOLAIRE

En cette rentrée scolaire, les élèves de l'école publique Charles-Perrault ont découvert une nouvelle directrice et deux nouvelles maîtresses.

En remplacement de Corinne Cariou, qui a rejoint une école brestoise, c'est Virginie Morio qui prend la direction de l'établissement. Elle s'occupe des élèves des sections maternelles depuis une douzaine d'années.

Par ailleurs, Christelle Le Bos, venant de Landivisiau, a rejoint l'école Charles-Perrault, où elle enseigne aux élèves de CE1 et CE2. Autre nouvelle enseignante, Élodie Marc, venant de Plouigneau. Elle a en charge les CP.

Delphine Thubert en CM1 et CM2 et Carole Belly (CM le jeudi et maternelle le vendredi) complètent l'effectif avec Sylvie Prigent, Atsem et Christophe Boutte, remplaçant.

Les projets de l'année sont nombreux : outre les traditionnelles séances de piscine de mars à juin pour toute l'école, les enfants seront plongés dans toutes les formes d'arts existants : séances de cinéma, danse, littérature avec travail sur les contes, arts visuels avec une exposition éphémère au jardin pédagogique, musique avec un intervenant de la CCPL, spectacles au théâtre.... et même arts culinaires avec des journées dédiées dans toute l'école.

Une sortie dans la Vallée du Guillec est d'ores et déjà programmée pour l'opération «Nettoyons la nature».



Les élèves de l'école Sainte-Thérèse se sont lancés, mardi 2 octobre, dans un projet artistique, sous la conduite de Gwenaelle Uguen, animatrice en arts plastiques à la DDEC (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique). Leur projet sera précisément de personnaliser et d'égayer les murs du préau et de la cour de récréation, en réalisant des fresques, panneaux ou supports de jeux.

Le projet s'adresse à tous les élèves, de la maternelle au CM2. Cinq séances sont programmées pour chacune des classes où Gwenaelle Uguen propose une progression dans le travail, selon l'âge des enfants. Elle les initiera à différentes techniques.

Cette première séance a permis de bâtir un état des lieux avec les enfants, de lister leurs besoins et souhaits et de réaliser les premières ébauches. L'école travaille en effet depuis deux ans sur l'aménagement de la cour de récréation, et compte finaliser ce projet cette année. Après l'installation d'une structure multi-fonctions, le bureau de l'Association des parents d'élèves a pour projet cette année de créer un mur d'escalade, à destination des élèves de primaire.

L'école accueillera aussi Emmanuelle Coupé, intervenante UGSEL, en janvier et février, pour un cycle de rollers avec les primaires. Les élèves de maternelle évolueront autour de différents jeux de coopération.

L'ensemble de l'école travaillera autour de l'eau cette année, thème choisi par l'ensemble des écoles du réseau Grain de Sel. Chaque classe a donc établi ses sorties : excursion en bord de mer, visite de la maison de la rivière à Sizun, matinée cinéma et rencontres sportives seront donc au programme.

De plus, le cirque Alexandro Klissing interviendra durant une semaine à l'école, au retour des vacances de Pâques.

L'année s'annonce donc bien remplie !

NOUVEAUX OUVRAGES

Un nouvel arrivage de livres issus de la bibliothèque du Finistère sera disponible début décembre, vous trouverez donc des romans adulte et jeune, des polars et BD de quoi passer l'hiver bien au chaud.

LES ATELIERS

Vous souhaitez vous initier, vous perfectionner ou tout simplement passer du bon temps, les ateliers informatique, photo, tricot, loisirs créatifs sont ouverts aux abonnés de la bibliothèque.

Abonnement annuel : enfant 4€, adulte 15€, famille 20€

Renseignements auprès de Sandrine : 02 98 29 90 75



Professeur expérimenté (anciennement professeur au Kreisker) propose cours particuliers en mathématiques, physique, chimie niveau collège et lycée. Remise à niveau, accompagnement personnalisé et préparation aux examens.

Tél. 06 20 37 03 84

mail : sciencescolaires@gmx.fr

CANTINE

Pendant la période scolaire, vous devez faire vos réservations au plus tard à 9h00 le lundi de la semaine précédente.

GARDERIE

Du matin et du soir réservation 48 heures à l'avance (elle démarre à 7h30 et fini à 18h30). Toute demi-heure entamée SERA comptée.

Les inscriptions pour l'ACM doivent se faire impérativement sur l'adresse mail : acm.plougoulm@hlc.bzh ou le site internet de la mairie prévue à cet effet.

Les délais d'inscription suivants sont à respecter :

Les mercredis de période scolaire : Une semaine avant le jour « J »

Garderie : 7h30 à 09h00 et de 18h00 à 19h00

Les vacances scolaires : Deux semaines avant le 1^{er} jour des vacances scolaires sur l'adresse de l'ACM

Garderie : 7h30 à 09h00 et de 18h00 à 19h00

LA PRÉSERVATION ET LA CRÉATION DE TALUS ET DE HAIES BOCAGÈRES

pour la reconquête de la qualité de l'eau, la biodiversité et la protection contre les inondations



Patrimoine typique de notre région, le talus enrichit bien plus le milieu naturel qu'une simple haie à plat. Il joue de surcroît un rôle hydrologique majeur. Le talus collecte le limon et freine le ruissellement. Les eaux ainsi captées vont alimenter les nappes phréatiques au lieu de grossir les rivières et noyer les routes et habitations.

La plantation d'arbustes ou d'arbres d'essences locales (ajonc, genêt, sureau, noisetier, pommier, châtaignier, chêne, ...) va contribuer à l'augmentation de la biodiversité animale et végétale et constituer un brise vent très efficace. Au bout de quelques années, ces talus produiront des fruits et également une ressource énergétique valorisable en bois de chauffage.

Le Syndicat de l'Horn anime sur le territoire le programme Breizh Bocage qui finance à 80% la construction de linéaires bocagers : talus nus, haies sur talus, haies à plat. Il a pour but de réduire le phénomène d'érosion des sols, de protéger les cours d'eau et les zones humides et ainsi d'améliorer la qualité de l'eau.

Ce programme s'adresse en premier lieu aux agriculteurs, mais aussi aux collectivités et particuliers possédant des terres agricoles.

Le Syndicat de l'Horn se tient à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller au mieux dans vos projets de création et de gestion de haies et talus.

Contact syndicat de l'horn :

Tél. 02 98 69 51 22

e-mail : sm.horn.bocage@gmail.com

AAPPMA

L'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) de St-Pol-de-Léon vient de débiter une nouvelle campagne d'entretien des cours d'eau locaux.

L'AAPPMA gère plusieurs rivières classées en 1^{ère} catégorie, l'EON, l'HORN, le KERALLE, le REST, le KERRUS et le GUILLEC sur la partie aval.

La préservation du patrimoine piscicole est essentielle pour garantir la qualité de l'eau et favoriser la vie et la reproduction des poissons, aussi, chaque année depuis plusieurs décennies, l'AAPPMA fait appel aux volontaires pour l'entretien des rivières.

Contact : 06 62 08 29 94 - <https://aappmasaintpol.jimdo.com/>



LE PLASTIQUE C'EST PAS FANTASTIQUE



Les toiles de paillage synthétiques sont très utilisées depuis quelques temps pour couvrir des talus et massifs qui sont ensuite plantés. Cette toile dite de paillage est censée avoir le même caractère qu'un bon paillage naturel, mais il n'en est rien, car elle a de gros défauts qui mettent votre sol en danger (compactage, pas d'aération, microfaune réduite et pas d'apport d'humus).

Pour être bien équilibrée, bien structurée et apte à bien nourrir vos plantes (car c'est bien le sol qui nourrit vos plantes) la terre a besoin d'eau, mais surtout d'humus, de matière organique. Sans cet humus, votre sol se désagrège, perd sa structure, devient compact. De plus, sans matière organique en décomposition, la vie de la microfaune du sol devient impossible et sans cette vie votre sol devient déséquilibré, malade en quelque sorte, et vos plantes en pâtissent. Elles sont mal nourries et s'affaiblissent. Elles deviennent plus sensibles aux manques ou excès d'eau et sont plus sujettes aux attaques des maladies et des insectes ravageurs. Utilisons du paillage organique à base de compost, feuilles, branchage broyé pour protéger et nourrir le sol, les toiles de paillage synthétiques font tout l'inverse.

De plus, ces toiles synthétiques se désagrègent dans le temps et deviennent des micro-particules de plastiques, qui, entraînées par les eaux pluviales, finiront irrémédiablement dans les rivières et dans la mer, ingérées par les poissons et coquillages.

<https://bvs.anses.fr/sites/default/files/BVS-mg-022-Bocquene.pdf>



Frédéric Le Bris créé « LE SAVOIR FRED »

A l'aide de sa mini pelle « Le Savoir Fred » peut vous être utile pour :

- petits terrassements
- arrachages de souches, de haies
- nivellement de terrain
- réfection et défection de talus
- préparation pelouse
- branchement tout à l'égout ...

Contact : 06 15 40 05 47 - Mail : lesavoirfred@gmail.com

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale sont invitées à se présenter en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité (ou expiré depuis moins d'un an) et un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone etc...)

Il serait également souhaitable que les électeurs informent la mairie de toute modification à apporter à leur inscription sur la liste électorale (modification de nom, de rue, changement de domicile etc...)

TAILLE DES HAIES

Les propriétaires de plantations bordant les voies publiques sont priés d'exécuter l'élagage afin que la circulation des véhicules et des piétons se fasse en sécurité.

Il est exclu que ces travaux soient réalisés par les services techniques de la commune.

RÉGLEMENTATION DES NUISANCES SONORES DIURNES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
Les jours ouvrables de 8 h 30 - 19 h 30.

Les samedis de 9 h 00 - 19 h 00.

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

RAPPEL : EFFAROUCHEURS

La réglementation des activités agricoles en matière d'appareils utilisés pour effaroucher les populations excédentaires d'oiseaux. Le fonctionnement d'effaroucheurs est autorisé durant les périodes pendant lesquelles les dégâts pour les cultures et les denrées stockées sont à craindre.

Les appareils doivent faire l'objet d'un arrêt entre 20h et 7h, et être équipés d'un programmeur de mise en fonctionnement et d'arrêt empêchant tout fonctionnement durant le créneau horaire susnommé. Ils ne peuvent être déclenchés qu'à raison de quatre détonations par heure.

La distance minimale à respecter par rapport aux habitations des tiers est de 200 mètres pour les appareils les plus performants et de 250 mètres pour les plus anciens. En outre, ils ne peuvent être dirigés vers les habitations des tiers les plus proches et une distance de 50 mètres des voies ouvertes au public est à respecter.

DÉCHETTERIES : PASSAGE EN HORAIRES D'HIVER DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE

En raison du passage aux horaires d'hiver au 1^{er} octobre 2018 et ce jusqu'au 31 mars 2019, les déchetteries de Ty Korn à Plougoum, Kergoal à Cléder et Ruléa à Lanhouarneau seront désormais ouvertes au public selon les horaires en vigueur :

Déchetterie de Ty Korn à Plougoum - Tél : 02 98 19 54 67

Ouverte le lundi de 13h30 à 17h30 (fermée le lundi matin) et du mardi au samedi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (horaires d'hiver).

Déchetterie de Kergoal à Cléder - Tél : 02 98 19 54 67

Ouverte le lundi de 13h30 à 17h30 (fermée le lundi matin) et du mardi au samedi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (horaires d'hiver).

Déchetterie de Ruléa à Lanhouarneau - Tél : 02 98 61 32 57

Ouverte le lundi et le mercredi, de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (horaires d'hiver).

SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

SOIRÉE CRÊPES :

ORGANISÉ PAR LES CADETS DE PLOUGOULM

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE 2018

"LE LOTO DES CADETS" :

ORGANISÉ PAR LES CADETS DE PLOUGOULM

NAISSANCES

Gäidig LESCONNÉC le 23 juin 2018

Arwenn LE BIHAN le 03 juillet 2018

Eliot, Samuel, Georges LEBON TURNER le 19 juillet 2018

Timéo TANGUY le 1^{er} août 2018

Coline, Jeanne SIMON le 11 août 2018

Nathan, Jason, Maxence BATILLOT le 3 novembre 2018

DÉCÈS

Jean, Louis GAUDIN le 30 mai 2018

Yves LE VÉLLY le 2 juillet 2018

Claire, Marcelle, Marie BIANNIC le 7 juillet 2018

Jeanne Marie SÉVÈRE le 15 juillet 2018

Anne, Marie CORRE le 8 septembre 2018

Henri, Jean, Hervé OMNÈS le 12 septembre 2018

Jean, Pierre GRALL le 26 octobre 2018

Alain JOURDEN le 29 octobre 2018

Jean-Marc MESGUEN le 30 octobre 2018

MAIRIE

Tél : 02 98 29 90 76

contact@plougoum.bzh
www.plougoum.bzh

Lundi au jeudi

8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi

8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Samedi 9h - 12h

LA POSTE

Lundi au vendredi

9h30 - 12h / 13h30 - 14h45

Samedi 9h30 - 12h

BOULODROME

Lundi et vendredi 14h-18h

Association Club de pétanque
loisirs PLOUGOULM

Jeudi 14h-18h

Association Génération
mouvement

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
10h45 - 12h

Samedi et Dimanche 10h30 - 12h

Mercredi 16h30 - 18h

DÉCHETTERIE

Tél : 02 98 29 82 11

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi 13h30 - 17h30

Du mardi au samedi

8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi 13h30 - 18h30

Du mardi au samedi

8h30 - 12h / 13h30 - 18h

